

Mob-Energy
Société par actions simplifiée au capital de 39 107 euros
Siège social : 41 boulevard Marcel Sembat, 69200 VENISSIEUX
843 868 555 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

[...]

DIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et de la lettre de démission de la société SANGOCO de ses fonctions de Directrice Générale de la Société, prend acte de cette démission inconditionnelle, avec effet à compter de ce jour et sans procéder à son remplacement.

Conformément à la demande de Monsieur Sébastien RICCI, gérant de la société SANGOCO, l'Assemblée Générale dispense ce dernier du respect du délai de préavis de d'un (1) mois visé à l'article 11.2.3 des statuts de la Société.

L'Associée Unique remercie de la société SANGOCO et lui donne quitus entier et sans réserve pour l'exécution de son mandat de Directrice Générale de la Société jusqu'à ce jour.

L'Associée Unique, prend acte que Monsieur Sébastien RICCI, gérant de la société SANGOCO, a confirmé être rempli de l'intégralité de ses droits au titre de ses fonctions et qu'en conséquence il n'a aucune demande ni action de quelque nature que ce soit à l'encontre de Société et ce au titre de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée

- **38 380 voix ayant voté pour,**
- **0 voix ayant voté contre et,**
- **1 voix s'étant abstenues**

ONZIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée

- **38 381 voix ayant voté pour,**
- **0 voix ayant voté contre et,**
- **0 voix s'étant abstenues**

[...]

Extrait certifié conforme

Le Président
Salim EL HOUAT